

# *BILAN D'ACTIVITES 2006-2007*

CDI

Collège Célestin FREINET

2 rue du collège

37800 Sainte-Maure-de-Touraine

# Préambule

La forme, le contenu et les destinataires de ce bilan ont été repensés suite à l'inspection de la documentaliste en novembre 2006, à la conférence de Sandrine Leturcq sur « Le bilan d'activités : Pourquoi ?, comment ? », aux réflexions par bassin qui ont eu lieu l'après-midi de la 4<sup>ème</sup> journée départementale (12 juin 2007) et à la rencontre avec Monsieur Bouillon IPR de la vie Scolaire le jour même.

De nouvelles parties ont été insérées :

- I. Organisation et fonctionnement du CDI en fonction des missions du professeur-documentaliste
- III. Evaluation du CDI selon les normes IFLA/UNESCO
- Annexes

Jusqu'alors transmis uniquement au chef d'établissement, nous proposons :

Qu'il soit présenté au Conseil d'administration

Qu'il soit photocopié pour chacun des membres du CA extérieurs à l'équipe éducative

Qu'un exemplaire soit disponible en salle des professeurs

Que la partie I soit photocopiée et incluse dans le dossier avec tous les documents distribués à chaque membre de l'équipe éducative lors de la pré-rentrée.

La rédaction de ce dernier a donc été plus longue que les années précédentes. Ce temps n'a pas été consacré aux tâches habituelles de fin d'année pour un CDI . Cela sera analysé dans le bilan 2007-2008. 4 jours au CDI ont été nécessaires auxquelles il faut rajouter le temps passé à la maison.

# Sommaire

## PRÉAMBULE

### I. Organisation et fonctionnement du CDI en fonction des missions du professeur-documentaliste

- 1.1 Le documentaliste-bibliothécaire assure, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire
- 1.2 L'action du documentaliste-bibliothécaire est toujours étroitement liée à l'activité pédagogique de l'établissement
- 1.3 Le documentaliste-bibliothécaire participe à l'ouverture de l'établissement
- 1.4 Le documentaliste-bibliothécaire est responsable du centre de ressources documentaires multimédia

### II. Activités du CDI en fonction des axes prioritaires du projet d'établissement:

#### 2.1. Remotiver les élèves en difficulté de lecture ou peu motivée par celle-ci.

- A) Heures consacrés aux Prêts sur les heures de cours
- B) Les listes de lecture fictives
- C) Les comptes-rendus oraux
- D) Le club lecture rebaptisé à partir de septembre « Comité de lecture ».
- E) Le défis-lecture
- F) La « Quinzaine du Livre »
- F) Projet lecture-écriture autour des albums
- G) Les mêmes fictions mais de nature différentes
- H) La presse

#### 2.2 Faire que l'élève soit acteur dans son choix d'orientation.

#### 2.3 Education au Respect de soi et des autres :

#### 2.4 Aide et suivi des élèves dans l'apprentissage des compétences du « Socle Commun »

- A). Définition des exigences communes.
- B). Initiation et découverte du CDI

C).Formation aux compétences documentaires en collaboration avec les professeurs.

D). Aide individualisée

2.5 Développer un partenariat avec la Commune autour de projets.

### III. Evaluation du CDI selon les normes IFLA/UNESCO

#### 3.1 Indicateurs d'usages.

A) Nombre de prêt par élèves, par enseignants, et autres

B) Nombre de prêts par documents

C) Nombre moyen de élèves entre 12h30 et 13h30 et accueil des études

D) Nombre total de visites des classes

E) Utilisation des ordinateurs.

#### 3.2 Indicateurs de ressources .

A).Le budget

B).Nombre total de livres /membre de la communauté scolaire (norme =10 livres /élèves ).

C).Nombre ordinateurs/membre/ .

D).Ordinateurs en réseau en ligne/membre.

#### 3.3 Indicateurs de ressources humaines

Annexes

La circulaire de missions de 1986 définit les fonctions du professeur-documentaliste, professeur certifié depuis la création du Capes de documentation en 1989. (cf. Annexes)

## **I.ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CDI EN FONCTION DES MISSIONS DU PROFESSEUR-DOCUMENTALISTE**

### **1.1Le documentaliste-bibliothécaire assure, dans le centre dont il a la responsabilité, une initiation et une formation des élèves à la recherche documentaire**

Depuis 2003, les heures obligatoires pour les 6ème et 5ème ont été supprimées en plein accord avec l'équipe pédagogique et la documentaliste. Désormais, la formation se fait sur les heures de cours des élèves. En dehors des 3 heures (présentation, découverte du vocabulaire, recherche sur le nom de classe) par classes en début d'année pour chaque 6ème, la formation est sous la responsabilité de l'équipe éducative de chaque classe qui s'engage chaque année pour chaque niveau à venir au CDI à moins une fois pour une recherche documentaire (cette séquence de recherche peut se découper en plusieurs séances de 1 à 6 heures ou plus selon les besoins). Ainsi, les élèves bénéficient d' *une formation continue et progressive* au sein du collège. Les collègues sont invités à prendre contact avec la documentaliste avant la 1ère séance pour définir les objectifs documentaires visés, le nombre de séances et réserver sur le planning (l'inscription se fait au minimum 1 semaine avant la 1ère séance). La documentaliste leur retransmet un document récapitulatif du travail. (cf. Annexes).

Les séquences au CDI incluent systématiquement pour tout élève une formation à 4 compétences du B2i (pertinence du document informatique choisi, comment y « naviguer », comment sélectionner et copier l'information dans un traitement de texte et noter les sources). La formation au logiciel BCDI n'étant plus systématique depuis 2003, les élèves individuellement apprennent à consulter le logiciel en mode de recherche par titre de façon obligatoire par le biais de listes de lectures cursives établies en collaboration avec le professeur de Français (cf. Annexes). Nous insistons lors des formations à la recherche sur la pertinence de l'utilisation du logiciel:

- définition des mots-clés (utilisation du thésaurus pour un enrichissement du vocabulaire et les synonymes et termes génériques...);
- recherche d'un titre, des fictions d'un même genre, des articles de presse, des documents d'orientation.
- élaboration d'une bibliographie (impression de notices complètes pour les 6-5ème et récupération d'une bibliographie en 4-3ème).

Cette formation n'était donc pas systématique puisqu'elle était fonction de la recherche formulée par le professeur. Le domaine 4 du B2i défini au BO du 16/11/2006 précise désormais **le caractère obligatoire de la maîtrise du logiciel** (cf. Annexes). Ce qui implique donc que la recherche donnée induise l'utilisation **pertinente** d'au moins une des fonctionnalités du logiciel.

Depuis 2004, en collaboration avec les collègues de différentes disciplines un socle commun d'exigences a été défini (Exigences des sources bibliographiques en fin de travail, grille des compétences évaluées lors des recherches... cf Annexes).

Une évaluation des compétences est faite à l'occasion de la « Quinzaine du Livre » (cf. Annexes), lors des recherches. La documentaliste participe à l'évaluation des compétences du

domaine 4 du B2i en collaboration avec les professeurs de 3ème.

## **1.2 L'action du documentaliste-bibliothécaire est toujours étroitement liée à l'activité pédagogique de l'établissement**

L'accueil des nouveaux élèves se fait en juin lors des rencontres avec les CM2 (le CDI est visité et la documentaliste répond aux questions ). En septembre, un accueil par classe est faite. Pour les élèves qui arrivent en cours d'année, ils bénéficient d'un accueil individuel (présentation des modalités d'utilisation des différents espaces, documents..., puis un élève est désigné comme tuteur) lors de leur première venue au CDI. D'autre part, pour tout travail personnel demandant l'utilisation du CDI, les élèves peuvent venir sur plusieurs créneaux (si le planning d'occupation le permet) :

- les Etudes Dirigées en accord avec la Professeur principal et la documentaliste
- les études : les surveillants ont en charge de veiller à une venue équitable entre les classes et doivent donner la priorité à ceux qui ont un travail de recherche.
- Le CDI est ouvert de 12h30 à 13h30. Les élèves sont invités à laisser leur place à tout élève ayant un travail de recherche.
- Les créneaux PPRE (cf. Annexes)

Pour les nouveaux collègues, jusqu' à ce jour, l'accueil se faisait oralement et complété par la distribution d'un document expliquant le fonctionnement et l'organisation du CDI. Nous proposons que cette première partie du bilan soit désormais photocopiée et mise dans le dossier d'accueil avec tous les autres documents remis à chaque professeur lors de la pré-rentrée. L'ensemble du bilan sera à la disposition de chacun en 1 exemplaire dans la salle des professeurs.

Au cours des journées de concertation, la documentaliste est présente dans les groupes inter-et trans-disciplinaires. Elle communique le travail au CDI fait avec les différentes disciplines. Elle participe aux réflexions concernant les axes du projet d'établissement lui permettant de définir le projet-CDI.

Depuis mars 2007, la documentaliste est associée au CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté). Un stage a été fait avec l'infirmière et la CPE pour aider à la réalisation d'un projet-Santé au sein de l'établissement..

## **1.3 la documentaliste-bibliothécaire participe à l'ouverture de l'établissement**

Plusieurs manifestations sont reconduites chaque année: La « Quinzaine du Livre » en octobre (depuis 1999) qui demande plusieurs allers-retours à la FOL et permet de faire venir gratuitement un auteur si le projet est retenu; la « Semaine de la Presse » en mars (depuis 1999) dont les activités se prolongent jusqu'aux vacances d'avril; le kiosque de presse créé en septembre 2004 (chaque mois des nouveaux périodiques sont mis à disposition des usagers achetés en fonction des souhaits des élèves et des professeurs). Un projet lecture-écriture est proposé chaque année aux collègues pouvant être concernés. S'il est approuvé, il est l'aboutissement d'une totale collaboration.

L'établissement est abonné au CDDP de Tours. Les collègues avec leur carte professionnelle peuvent donc accéder gratuitement à toutes les ressources pédagogiques.

Chaque année la documentaliste participe aux 4 journées des documentalistes. Pendant 2

ans, elle a été coordinatrice des documentalistes d'Indre-et-Loire (2005-2006 et 2006-2007), soit 4 journées en plus. Ces journées sont des journées de formation (au logiciel BCDI, aux outils informatiques) et d'informations (présentation de différents partenaires, de conférenciers possibles, expositions gratuites, échanges de pratiques...) qui lui permettent de construire le projet-CDI, de participer aux réflexions concernant le métier...

L'ouverture de l'espace CDI aux personnes extérieures est réalisée en accord avec le projet d'établissement :

- l'accueil des 6èmes et de leurs parents. Depuis 2003, il se faisait le samedi au CDI. En 2006, la documentaliste a présenté son fonctionnement et le travail qu'elle faisait dans chaque classe de 6ème pris en charge par le Professeur-principal de 9h à 11h30 le samedi.
- Les Portes ouvertes : innovées en mars 2007. Ce CDI a été ouvert de 15h30 à 18h15.

#### **1.4 Le documentaliste-bibliothécaire est responsable du centre de ressources documentaires multimédia**

Depuis 1999, date de mon arrivée, tous les documents achetés par l'équipe éducative (du collège et de la SEGPA) sont saisis dans la base BCDI (logiciel de gestion et de recherche documentaire du CDI. Ils sont tous cotés. Seuls, les livres des séries de Français sont couverts. Ils ont ainsi une durée de vie plus importante. Ainsi, chaque membre de l'équipe peut consulter les documents pédagogiques à sa disposition et le coordinateur faire son inventaire plus facilement). Le prêt de ces documents est sous la responsabilité de chaque enseignant. A partir de septembre 2007, le CDI n'assurera plus le prêt des séries de français. Les revues pédagogiques dont l'abonnement était pris sur le budget CDI ont été supprimés en accord avec les collègues depuis septembre 2004. Ce qui a permis de mettre en place le kiosque de presse.

Suite aux vols de certains documents, l'accès *libre* a été restreint. C'est le cas de tous les documents concernant l'orientation, certains romans, documentaires qui ne sont plus édités et les nouvelles bandes dessinées (mis en vitrine ou derrière la banque de prêt). Dès lors, cela augmente la gestion des prêts et réduit la mise à disposition rapide aux usagers.

Tous les documents accessibles au CDI sont dans la base BCDI consultable sur 5 postes informatiques connectés au réseau. BCDI est aussi installé en salle des professeurs et dans la salle 101. Les élèves disposent en tout de 7 ordinateurs qui leur permettent d'être formés aux compétences du B2i. La maintenance informatique est assurée depuis 2004 par la société AERYS. Le réseau est sous la responsabilité de Monsieur Pourias, administrateur.

Les spécimens des manuels scolaires sont réceptionnés par la documentaliste qui a en septembre rempli le questionnaire du GIDEC sur Internet. Les spécimens destinées aux professeurs sont distribués (les professeurs sont invités à venir les chercher au CDI). Tous ceux destinés au CDI sont cotés et saisis dans la base BCDI. Les spécimens en plus sont mis à la disposition des professeurs dans leur bibliothèque en consultation sur place et sous leur responsabilité.

## II. ACTIVITÉS DU CDI EN FONCTION DES AXES PRIORITAIRES DU PROJET D'ETABLISSEMENT:

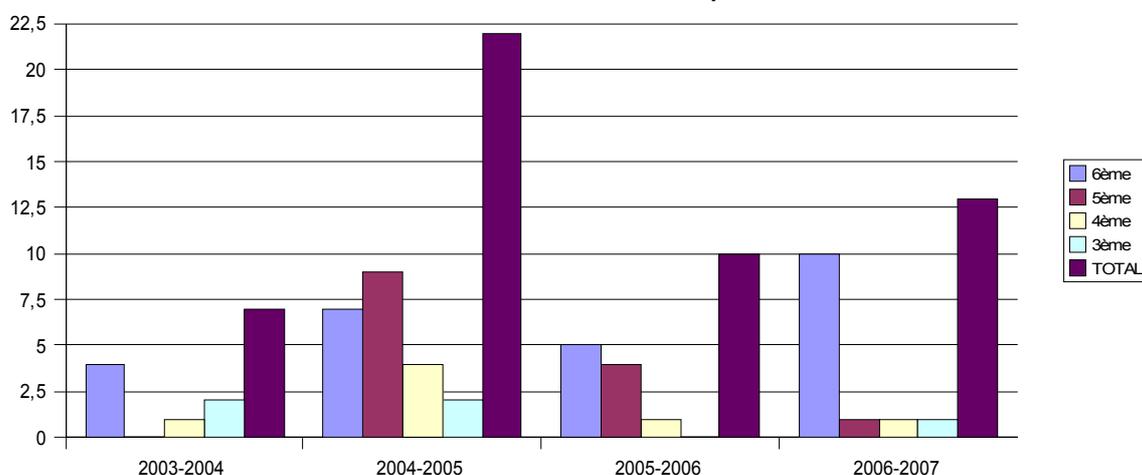
**REMARQUE:** *l'année 2005-2006 ne correspond pas aux activités d'une année, mais à celles allant de septembre à décembre 2006. La documentaliste en poste a été remplacée par une vacataire. Aucun bilan n'a été laissé.*

### 2.1. Remotiver les élèves en difficulté de lecture ou peu motivée par celle-ci.

La place du CDI dans les actions d'incitation et à la remédiation est de plusieurs natures.

#### A) Heures consacrées aux Prêts sur les heures de cours

nombre d'heures annuelles consacrées aux prêts dans le cadre de cours



Les élèves de 6ème ont emprunté en 1ère séance de présentation du CDI 3 documents de nature différente (une fiction, un périodique et un documentaire) avec leur Professeur Principal. La venue au CDI des classes permet d'être très disponible pour conseiller les élèves dans leur choix. C'est un moment de collaboration avec le professeur qui connaît le niveau de difficultés de chacun et la documentaliste qui maîtrise le fonds de littérature jeunesse. D'autre part, les livres étant étalés sur les tables, les élèves ont un aperçu des titres relatifs à un même thème.

**Projet 2007-2008: proposer que l'emprunt d'une fiction sur une heure de cours de Français soit systématique pour chaque classe de chaque niveau. Ce qui correspondrait à 20 heures maximum.**

#### B) Les listes de lecture fictives

14 listes (2 classes de 3ème ont été concernées dont les 3ème européenne; tous les classes de 4ème ; 3 classes de 5ème et 2 classes de 6ème) ont été établies dans l'année en collaboration avec les professeurs concernés. Ces listes permettent aux élèves d'être initiés au mode de recherche par titre du logiciel BCDI. D'autre part, les élèves ont ainsi une bibliographie de fictions en fonction des genres littéraires et des périodes historiques qu'ils peuvent trouver au CDI.

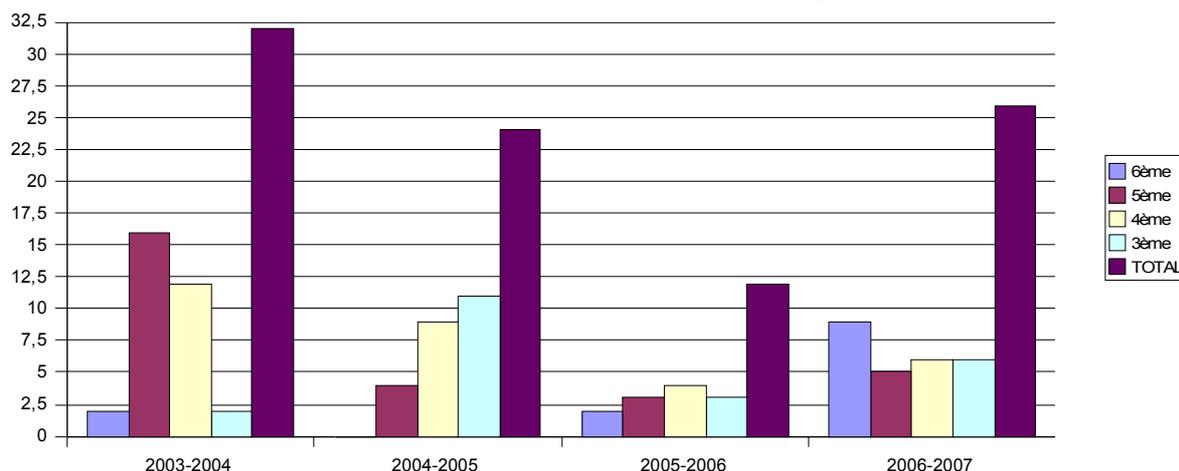
Cette année l'accent a été mis sur l'achat de romans historiques concernant le niveau 4ème afin de fournir une liste de lectures cursives variées, nombreuses (34 titres) et récentes. 9 titres ont été achetés dans cet objectif soit 63,70 euros.

## Projet 2007-2008:

- La recherche de titres d'après des listes cursives étant pertinente pour l'utilisation de BCDDI, il serait important que chaque classe de chaque niveau est au moins une liste dans l'année.
- Continuer à développer l'achat des fictions pour chaque liste afin qu'elles atteignent toutes entre 40 et 50 titres pour une classe de 30 élèves.
- Continuer l'achat dans la collection « Expliqué à » pour que la liste puisse concerner 2 classes.

### C) Les comptes-rendus oraux

#### Nombre d'heures annuelles consacrées aux comptes-rendus de lecture



Ces heures permettent à la documentaliste d'évaluer les compétences concernant les références bibliographiques et d'inciter à la lecture en commentant certains livres, en corrigeant les résumés ou en lisant certains passages. Cette lecture à haute voix est le fruit des journées documentalistes auxquelles la documentaliste a participé en 2005 et début 2006.

Projet 2007-2008: en accord avec les professeurs concernés, le principe est revu. Désormais, 1 heure maximum par liste se passera au CDI. Cela est suffisant pour les objectifs visés ci-dessus. La notation des élèves se fera donc pour chaque liste de 2 façons différentes (orale en gardant la même grille d'évaluation et écrite dont la grille est à créer). L'objectif est que chaque élève passe 1 fois à l'oral au CDI; ce qui correspond à 3 heures annuelles pour une classe de 21 élèves et à 4 pour une classe de 28 élèves puisque il faut en moyenne 1 heure pour 7 élèves.

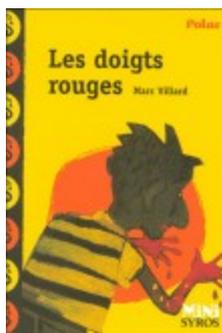
### D) Le club lecture rebaptisé à partir de septembre « Comité de lecture ».

28 élèves ont participé à ce « Comité » dont le principe est de lire des livres publiés dans l'année prêtés par une librairie. Deux sessions ont été proposées. La première à partir de 23 septembre 2006 avec 31 livres à sélectionner (2 ont été rendus) et la seconde à partir du 23 février 2007 avec 29 livres (6 livres ont été retournés). Ce « Comité » a pour vocation de participer à la politique d'achat des fictions.

Projet 2007-2008: nous pensons impliquer d'autres personnes comme les professeurs et tout autre membre de l'équipe éducative

#### E) Le défi-lecture:

La documentaliste a joué un rôle de conseil et de veille documentaire concernant les différents types de questions auprès du professeur-stagiaire. Elle a lu VILLARD (Marc), Les doigts rouges



rouges, Ed. Syros. sur lequel portait ce défi-lecture.

Ce défi-lecture a concerné une classe de 6ème en liaison avec une classe de CM2. En juin, 2 heures pendant lesquelles la documentaliste a été impliquée a permis de faire le défi-lecture entre 6 groupes d'élèves de cette même classe mélangés avec ceux de la classe de 6ème Pirès. Cette implication a permis à la documentaliste d'évaluer certaines compétences documentaires (Être capable de trouver un documentaire, une fiction et un périodique d'après les indications données).

#### F). La « Quinzaine du Livre »

Les 20 classes ont participé à celle-ci. Dès lors pendant 4 jours, 20 heures ont été consacrées à l'accueil des élèves sur les heures de cours; 4 heures à l'accueil en autonomie; 4 à l'installation et inventaires (un livre a été volé cette année) des livres et à leur rangement ; il est resté 2 heures pour la gestion.

C'est la seule occasion pour certains élèves de voir des livres de tout horizon (une sélection d'environ 400 livres), d'en acheter (ce qui n'est nullement obligatoire).

Cette année encore nous avons organisé un concours qui permet:

- d'évaluer certaines compétences documentaires de façon différente pour chaque niveau. Un diagnostic permet d'ajuster les besoins de formations.
- De récompenser les élèves sous forme de livre qu'il ont choisi. 10 élèves sont primés. Le FSE a financé ce concours.

Cette « Quinzaine du Livre » s'est prolongée pour nous puisque c'est grâce à notre projet que Monsieur Alex Godard est venu au collège pour une rencontre avec les 6ème Pirès -Segpa) sur 3 heures.

### **RENCONTRE AVEC ALEX GODARD , AUTEUR ET ILLUSTRATEUR ET LES 6È PIRÈS LE JEUDI 3 MAI 2007**

Cette rencontre s'est faite en trois temps :

#### Les élèves ont repris les étapes du projet de lecture-écriture d'albums.

- Coralie a présenté Maman-dlo, un des albums acquis par le CDI . La lecture a été faite en classe, au CDI. Trop longs à lire à la classe de maternelle, les élèves ont lu des albums de Christian Voltz.



●Puis, la biographie d'Alex Godard a été exposée par Tony et Nicolas. Les renseignements ont été tirés des sites suivants :

*Alex Godard [en ligne], 2002/2005.* [<http://www.alex-godard.com/>]

*Auteurs Rhône-Alpes [en ligne], 09/9/2006*[<http://auteurs.arald.org/pages/Godard1965.html>]

*Ecole Maternelle Jules Guesdes Mautauban [en ligne], 20 mai 2004*[<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-m-jules-guesde-montauban/textes2004/godard1.htm>]



●Antoine et Frédéric ont ensuite expliqué comment ils ont procédé pour écrire leurs deux contes. En arts plastiques, ils ont créé trois personnages. Mais, ils ont choisi d'en garder deux : Arthur et Trollbinette.



Sur une aire de jeu, (inspiré d'un des ateliers organisé par la FOL à l'occasion de la Quinzaine du Livre « Si on écrivait une histoire », des lieux, des objets, des animaux empruntés aux albums d'Alex Godard ont été placés, ainsi que quelques surprises qui permettent de relancer l'histoire. Chaque groupe a tiré au sort un lieu de départ et un lieu d'arrivée. Trollbinett leur héros se déplace sur l'aire grâce aux dés. Les élèves doivent ensuite raconter une histoire en incluant le lieu, les objets et les rencontres faites entre les deux lieux. Deux heures par groupes ont été nécessaires pour clore le conte. L'orthographe et l'expression ont été revus en classe.



●Enfin chaque groupe a lu son histoire en partie illustrée à ce jour.

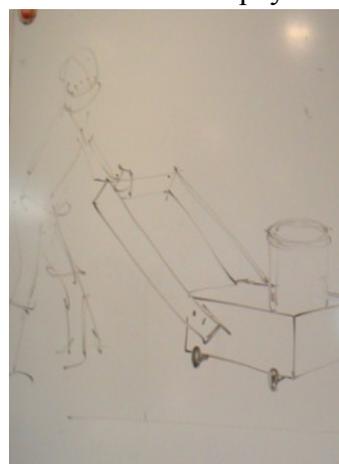


●Simon a expliqué comment les illustrations ont été réalisées. Au CDI, les élèves ont recherché des documents pour reproduire ensuite, à l'aide de calque, les éléments sélectionnés. Le pastel a été choisi pour les couleurs.

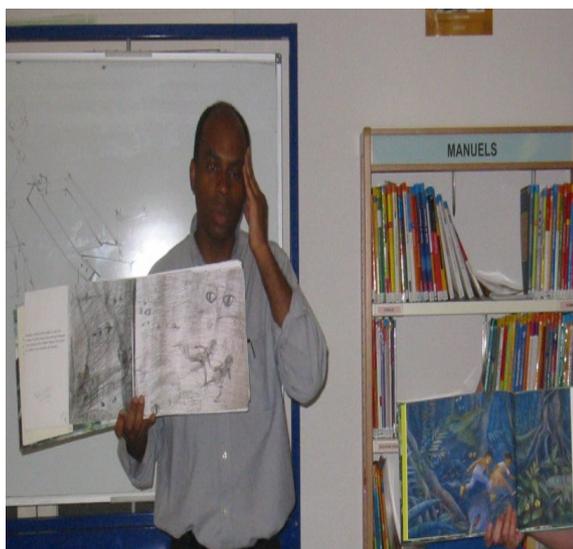


## Le lien était fait pour qu'Alex Godard nous explique à son tour son travail.

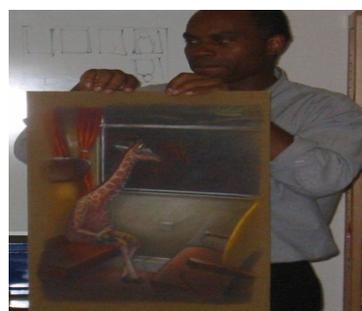
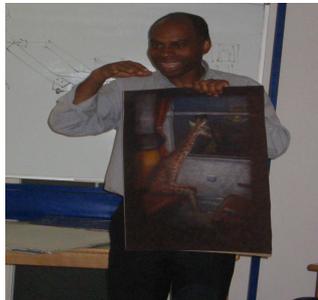
Autour de l'album *La Case aux hibiscus rouges*, la discussion fut animée car les élèves ont été surpris par les conditions de vie de l'auteur. Il en vient donc à parler de son inspiration (son enfance, sa vie quotidienne). Il dessine alors une case et une brouette telle qu'elle existe dans son pays.



Puis, il explique que l'illustration définitive est le résultat d'un chemin de tentatives répétées, hésitantes, insatisfaisantes.



Pour lui, la couleur joue un rôle très important car elle est là pour transmettre des sentiments, des émotions. Ainsi pour Idora, il a fait plusieurs essais avant d'obtenir satisfaction.



## Et voilà maintenant le temps de l'illustration en temps réel.

Les élèves relisent une des deux histoires. Alex Godard choisit d'illustrer Arthur et la souris. Il explique qu'il faut prendre la feuille de la couleur du fonds. Ce qui économise du travail. Et puis, la magie commence.....



Nous remercions encore Monsieur Alex Godard de sa venue au Collège Célestin FREINET à Ste Maure-de-Touraine.

Article rédigé par la documentaliste  
le 21 mai 2007

Bibliographie d'Alex Godard <sup>1</sup>:

GODARD, Alex, *La Case aux hibiscus rouges*, Ed. ALBIN MICHEL, 2005.

GODARD, Alex, *Maman-dlo*, Ed ALBIN MICHEL, 2006.

GODARD, Alex, *La forêt de Coeur Bouliki*, Ed ALBIN MICHEL, 2002.

GODARD, Alex, *Idora*, Ed SEUIL, 1997.

GODARD, Alex (Illus.) / PINGUILLY, Yves, *Le Petit Hippopotamtam*, Ed ALBIN MICHEL, 2004.

GODARD, Alex, *Mae et le lamantin*, Ed ALBIN MICHEL, 2005.

Projet 2007-2008 : la venue d'un auteur par le biais de la FOL est impossible car les il ne faut pas avoir reçu un auteur depuis moins de 3 ans. En revanche, la participation aux ateliers du 19 octobre 2007 sera encouragée (dès septembre) auprès des professeurs pour la lecture et/ou l'écriture en lien avec la sélection 2007. Elle implique uniquement le financement d'un car pour aller sur Tours. Les ateliers sont gratuits.

---

<sup>1</sup> Tous ces livres sont disponibles au CDI

### G)Projet lecture-écriture autour des albums

Ce projet est la continuité du projet-CDI concernant les albums (2004-2005: achat d'un fonds d'albums sélectionné à partir des contacts et d'un atelier auquel à participer la documentaliste lors des journées documentalistes) qui sont un moyen de remédiation utilisé dans différentes structures; 2005-2006: promotion de ce fonds par la lecture à haute voix et les listes cursives proposées aux professeurs).

Ce projet a été mené en collaboration avec le professeur des 6ème Segpa qui assurait les cours de Français et d'Arts. Celui-ci fut composé de plusieurs temps:

- la lecture d'albums : 6 heures dont 2 consacrées à la lecture d'albums de Christian VOLTZ aux Grande et Moyenne Sections de l'école maternelle de Ste Maure de Touraine; 21 nouveaux albums ont donc été achetés soit un budget de 213,42.
- la sortie pour participer à l'atelier d'écriture « si on écrivait une histoire » proposée par la FOL à l'occasion de la « Quinzaine du Livre » : 4 heures.
- La recherche sur la biographie d'Alex Godard : 10 heures.
- L'écriture du conte suite à l'atelier : 4 heures.
- Recherche documentaire pour illustrer le conte et mise en forme : 19 heures.
- Préparation de la venue d'Alex Godard : 1 heure.
- Rencontre avec Alex Godard : 3 heures

Soit au total 46 heures pour mener à bien ce projet. Un exemplaire a été imprimé en A3 et un en A4. Malheureusement , les élèves n'ont pas pu avoir chacun un exemplaire avant leur départ.

En cours, le professeur a continué le travail amorcé au CDI : lecture à voix haute, correction de l'écriture des textes, réalisation des personnages des contes, mise en forme de la biographie sur des panneaux.

### Projet 2007-2008 :

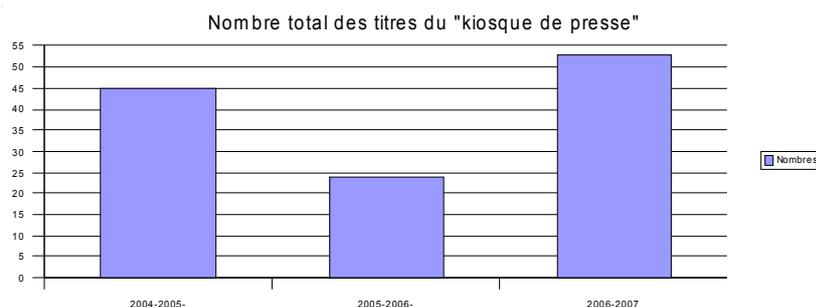
-Imprimer un exemplaire du conte pour chaque élève .

-Le projet autour des albums s'inscrit dans le projet du CESC. Si le budget le permet, toutes les classes de 6<sup>ème</sup> auront une intervention animée par l'association « Livre-Passerelle » qui travaille beaucoup avec les albums. Celle-ci se fera sur 3 heures pour chaque classe ? Les élèves seront répartis en 2 groupes qui alterneront après 1h30. Une première animation se fait autour du jeu qui s'appuie sur l'album *L'agneau qui ne voulait pas être mouton*. La seconde consiste en la lecture d'albums sur le thème de la violence et des conduites addictives suivie de débats. Ce projet est né de 2 journées des documentalistes d'octobre 2005 et novembre 2006 consacrées en partie à la lecture d'albums et l'incitation à la lecture auxquelles la documentaliste a participé en fonction de son projet-CDI . Enfin, les élèves seront invités à choisir les albums qui les a le plus touchés afin qu'ils fassent partie du fonds des ressources du CDI.

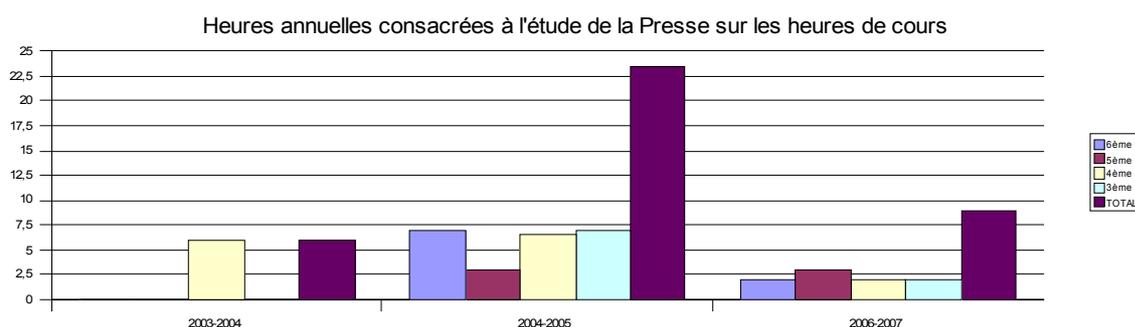
### H) Les mêmes fictions mais de nature différente:

Nous avons continué cette politique d'achat qui vise à acheter le même récit sous des genres ou natures différents (en roman, en bande dessinée, en album, en théâtre). 12 titres ont été achetés soit 136,59 euros.

## I) La presse



En dehors des abonnements (12 soit un budget de 924,40 euros), le CDI incite à la lecture de la presse. 53 titres ont été achetés cette année dont 21 correspondant aux demandes des élèves et 32 aux travaux sur la presse des professeurs soit un budget de 135,24.



Le CDI a été très peu sollicité pendant la « Semaine de la Presse » .

Ce travail a concerné une seule classe par niveau.

Séances :

6è : 1 classe, sondage de la presse disponible dans les villages et comparaison avec celle du CDI (2 heures)

5è : 1 classe, Panorama de Presse écrite et Internet (2 heures)

3è : 1 classe, recherche de Dépêches par AFP, écriture d'un article à partir de celles-ci et comparaison avec les articles des journalistes (3 heures)

4<sup>e</sup> : 1 classe a travaillé en novembre sur la recherche d'articles en fonction de rubrique (politique, économie, horoscope, sport) à partir de la presse écrite et Internet.

Expositions:

« Journaux et tracts en Indre-et-Loire de 1940 à 1944 » gratuite et installée au CDI par les Archives départementales du 19 au 29 mars. Les professeurs ont été sollicités mais aucun n'est venu avec sa classe. Les élèves l'ont donc découverte sur leur temps personnel et en fonction de leurs préoccupations et venue au CDI.

A l'occasion des Portes ouvertes en collaboration avec la ville de Ste Maure sur le développement durable le 23 mars de 15h30 à 18h00, la presse disponible au CDI traitant du développement durable a été exposée.

45 titres ont été réservés sur Internet et acheminés au CDI et 32 ont été achetés en collaboration avec les professeurs.

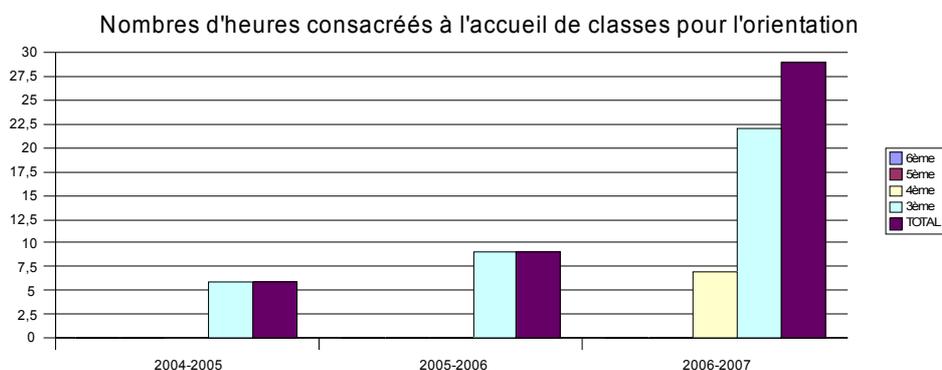
**Projet 2007-2008 :**

- maintenir ce kiosque de presse malgré la réduction de budget.
- Solliciter davantage la collaboration des collègues autour la presse.

I) Les lectures en langues étrangères.

Le CDI étant doté d'un fonds en langue anglaise depuis 2004, nous avons privilégié l'achat en langue espagnol soit 4 bandes dessinées (63, 8 euros).

## **2.2 Faire que l'élève soit acteur dans son choix d'orientation.**



L'accueil destiné à favoriser l'implication de l'élève dans le choix de son orientation a représenté 29 heures annuelles.

Les actions concernent uniquement les niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Mais les autres classes en profitent notamment lors de l'exposition des ressources qui demande une préparation à l'avance. Jusque-là, la place du CDI se réduisait à la découverte des ressources du CDI sous forme d'exposition et des outils pour aider au choix (la logiciel Imadu).

Cette année, les heures de 3DP ont permis de faire un travail en lien avec le B2i en utilisant une des fonctionnalités du logiciel BCDI. Chaque élève peut construire son projet année après année. En effet, ce suivi d'une année sur l'autre est possible avec l'installation du serveur Scribe en novembre 2006 qui permet à chaque élève de conserver dans un répertoire « Orientation » de son espace Perso toutes les recherches qu'il aura effectuées. Le travail est aussi conservé sur le Serveur « Commun » dans le sous-répertoire « Orientation » du répertoire « CDI ».

Suite au constat de l'intérêt du travail, l'action s'est étendue à une classe de 4<sup>ème</sup>.

L'achat de ressources autres que celles d'Onisep a été poursuivi. Le fonds s'est enrichi de 31 livres, soit un budget de 591,95 euros. Cette politique d'achat s'est faite en liaison avec les collègues-documentalistes de lycées professionnels qui ont fourni des titres et/ou des éditeurs. A l'occasion du travail de réflexion Liaison Collège-lycée des documentalistes sur 2 journées en 2006-2007, constituer un fonds sur les métiers issus des filières de lycées techniques paraît plus difficile car les ouvrages sont trop difficiles d'accès pour des collégiens.



192,2 euros ont été destinés à l'achat des revues Onisep ce qui correspond à 3 abonnements, soit 29 documents supplémentaires dans le fonds.



Tous les documents sont sous vitrine depuis la reconstitution totale du fonds à partir de 1999. Dès lors, les demandes peuvent être honorées. Tous peuvent être empruntés pour 8 jours.

Projet 2007-2008 :

- exposer les affiches faites en 3DP en 2006-2007 et celles de 2007-2008.
- Proposer aux professeurs encadrant les 3DP un travail de liaison collège-lycée sur la place du CDI dans la formation en lycée professionnel. Une rencontre dans le lycée serait organisée et l'action se déroulerait au CDI sur 1 heure. Ce projet est l'aboutissement du travail de réflexion Liaison Collège-lycée des documentalistes cité ci-dessus. La documentaliste accompagnerait les élèves à cette sortie. La collègue de lycée avec laquelle ce projet est né travaille au lycée Bayet et Laloux. Mais, d'autres collègues pourront être contactées en fonction du « fil rouge » défini par les professeurs.
- Continuer à développer le fonds des ressources en privilégiant les secteurs qui ne l'ont pas encore été.

### **2.3 Education au Respect de soi et des autres :**

L'achat de nouveaux documents s'est poursuivi : 5 fictions et 13 documentaires soit un budget de 147,82 euros. Auquel il faut ajouter 2 cédéroms qui ont été déposés gratuitement sur la demande de la documentaliste par l'antenne départementale de la Sécurité routière. Il s'agit de *Autopsie d'un accident* et *Cannabis, alcool et conduite*.

La documentaliste a été associée au projet visant à redynamiser le CESC . Elle a participé au stage de 4 jours avec ses collègues CPE et infirmière. Elle a fait le travail de synthèse des actions menées , les a présentées lors de la concertation du 4 mai 2006. Elle a rédigé le projet-Santé (Cf annexe) pour la demande de subvention à la MILDT et a pris les contacts pour les devis et la DRAC.

#### **Projet 2007-2008 :**

- Développer le fonds documentaire sur le sujet.
- Proposer des listes cursives sur le sujet (une trentaine de fictions sont déjà dans le fonds).
- Organiser une rencontre avec la DRAC pour constituer un dossier de demande de subvention pour l'année 2008-2009.
- Etablir un travail avec les professeurs en prenant appui sur les cahiers pédagogiques accompagnant les 2 cédéroms.
- Proposer l'achat d'un DVD (4 titres ont été repérés lors de la veille documentaire) sur la subvention de 64 euros reçue qui pourrait servir de support au débat.

### **2.4 Aide et suivi des élèves dans l'apprentissage des compétences du « Socle Commun »**

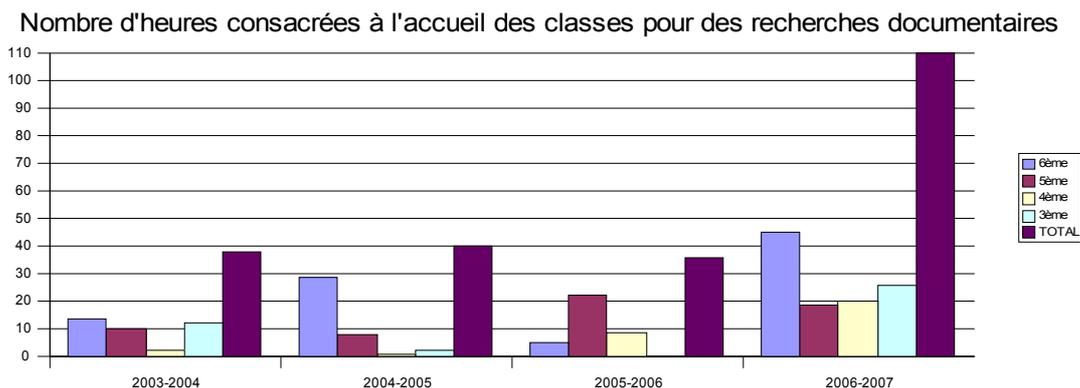
#### A). Définition des exigences communes.

A la 1<sup>ère</sup> journée de concertation , la documentaliste a fait part aux collègues du groupe de réflexion concernant le « Socle Commun » du travail déjà engagé avec certains et des outils qui ont été construits en collaboration et qui sont à la disposition de tous dans un classeur « Exigences communes » au CDI. Cette année, les exigences communes ont été étendues à l'anglais pour ce qui concerne les exigences bibliographies en langue anglaise et française demandées pour toute recherche à la fin du dossier. (cf. annexe). La documentaliste a participé à l'évaluation et la notation des compétences . L'évaluation finale du travail a inclus certaines compétences documentaires. La notation s'est faite en collaboration avec les collègues qui le souhaitaient (correction et notation des références bibliographiques uniquement, correction commune avec le professeur selon la grille d'évaluation; 3 professeurs ont été concernés cette année par cette double-notation).

#### B). Initiation et découverte du CDI

Cette année, cette étape s'est faite sur 2 heures (la première pour présenter le fonctionnement du CDI, des prêts, des retours... Les élèves ont emprunté 1 fiction, 1 documentaire et 1 périodique/ la Seconde pour aborder le vocabulaire et ranger des documents en fonction de la cote). Un livret d'accueil a été donné et complété à la 1<sup>ère</sup> séance. Au cours de l'année, les élèves y ont mis les différentes fiches méthodologiques distribuées au cours des diverses recherches. Ce carnet devait être rapportée à chacune d'elles.

### C). Formation aux compétences documentaires en collaboration avec les professeurs.



Cet accueil de 110 heures (soit 36 séquences) concerne pour 41 % les 6ème, pour 17,30% les 5ème, pour 18,20 % les 4ème et pour 23,3 % les 3ème. Toutes les classes sauf 1 ont eu une séquence de recherche au CDI. Pour les 6ème, le nombre de séquences varie entre 1 et 5; pour les 5ème entre 0 et 4; pour les 4ème elle est égale (1 seule); pour les 3ème une classe a bénéficié de 3 séquences. De plus, les classes d'un même niveau n'ont pas eu le même nombre de séance (puisque le nombre de séance varie entre 1 et 8 heures), ni le même type.

Au minimum, 96 % élèves ont eu une formation aux 4 compétences du B2i. L'évaluation n'a pas été faite en 3ème, mais toutes les séquences des 3ème ont induite ces compétences auxquelles les élèves ont été formés. Tous auraient pu être évalués dans le cadre du CDI.

14 séquences (soit 44%) ont inclus la formation au logiciel BCDI (lecture de notices distribuées, recherche sur le logiciel)

#### Projet 2007-2008:

- veiller à ce que toutes les classes est au moins 1 séquence de recherche.
- Veiller à ce que au moins une séance par séquence soit l'objet d'une formation à une fonctionnalité du logiciel BCDI. L'accès à la salle 101 serait un gain de temps. Tous les élèves passeraient en 1 seul heure. Le CDI ne possède que 5 postes connectés au réseau. Deux séances sont dès lors nécessaires pour une classes de 20 élèves.

### D). Aide individualisée

L'installation du Serveur scribe a entraîné la disparition de données qui nous servaient de statistiques.

Pour leur recherche donnée sur leur temps personnel, les élèves utilisent le CDI surtout pendant le créneau 12h30-13h30. Les élèves venant pendant les heures d'étude utilisent peu celui-ci pour leur travail de recherche. Ainsi, je n'ai vu que 2 élèves de 3ème sur une recherche à faire en dehors des cours de Sciences Physiques alors que tous avaient le travail. La documentaliste a obligé une classe de 6ème à venir sur leur créneau-étude.

#### Projet 2007-2008:

- En accord avec la CPE et les surveillants, envoyer au CDI de façon obligatoire des élèves qui ont une recherche. S'appuyer sur leur agenda, le cahier de texte et la communication avec la documentaliste. Faire prendre conscience que les recherches demandées sont des devoirs comme les autres, qu'elles peuvent être commencées au CDI avec un soutien méthodologique et continuées à la maison. L'évaluation des compétences pourrait se faire davantage sur ce créneau des études.

## **2.5 DÉVELOPPER UN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE AUTOUR DE PROJETS.**

A l'occasion des Portes ouvertes du 23 mars du collège sur le développement durable en association avec la commune qui proposait différentes manifestations, le CDI a été ouvert au public extérieur de 15h30 à 18h15. La documentaliste a exposé les photos de Yann Arthus Bertrand au CDI (soit 21 panneaux), des documentaires sur le sujet et mis à disposition sur ordinateur des cédéroms dont le CDI est doté.

## **III. EVALUATION DU CDI SELON LES NORMES IFLA/UNESCO**

Cette nouvelle partie du bilan est en construction. Les indicateurs de performance seront l'objet des réflexions des coordinateurs départementaux comme l'IPR nous l'a annoncé le 7 juin (journée de formation de coordinateurs) et le 12 juin (journée des documentalistes du département). Par la suite, la réflexion sera relayée au niveau de chaque département de l'académie. Cette évaluation vise à répondre à plusieurs questions :

- les objectifs et les buts du CDI sont-ils atteints ?
- les besoins de la communauté scolaire sont-ils satisfaits ?
- la capacité de faire face aux changements de besoins existe-t-elle ?
- les ressources sont-elles adéquates,
- le budget est-il adapté ?

Nous allons cette année prendre quelques indicateurs qui ont été suggérés lors des journées académique des coordinateurs et départementale.

Les membres de la communauté scolaire pour l'année 2006-2007 était composée de :

- 442 élèves (5 classes en 6<sup>ème</sup> (21-22 él) et 5 niveaux en 5<sup>ème</sup> (21-23 él); 5 en 3<sup>ème</sup> (18-28 él) et 5 en 4<sup>ème</sup> (23 él) en incluant les Segpa (14-18 él.)

-39 enseignants

-28 autres

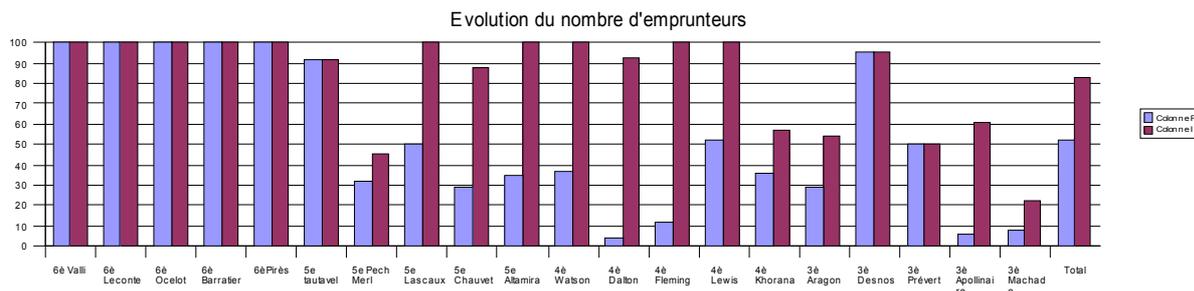
soit un total de 509 usagers possibles.

La formation au logiciel BCDI 2006 est nécessaire pour établir les statistiques permis par celui-ci. Or, la formation dans le département n'a pas encore eu lieu. A la dernière journée des documentalistes, le directeur du CDDP a confirmé que 4 journées seraient proposées avant décembre 2007. La documentaliste s'est donc basée sur ses connaissances antérieures (BCDI 2006 a été acheté pendant son congé maternité) et une formation autodidacte qui lui a pris du temps. Cela suppose que la base BCDI soit l'objet d'une remise à jour le la fonction « statistiques » en fin ou début d'année scolaire et de mise à jour suite au désherbage et à l'inventaire. Cette évaluation est consommatrice de temps. Les outils sont à construire.

Cette année, la fermeture de fin d'année (normalement à partir du 15 juin) destinée à l'envoi des rappels aux parents (21 lettres cette année), à la rédaction du bilan, à l'inventaire, au désherbage, au rangement, à la préparation des ordinateurs et du répertoire CDI sur le serveur a été reportée au 22 juin pour permettre aux élèves d'emprunter pour les vacances (35 élèves et 2 enseignants soit 114 documents empruntés). En effet le collège étant centre de correction, les élèves ont été libérés le 22 juin 2007.

### 3.1 Indicateurs d'usages.

#### A) Nombre de prêt par élèves, par enseignants, et autres



Le CDI a effectué 1885 prêts entre septembre et le 21 juin 2007.

Au 24 octobre (colonne I) 51 % des élèves avaient emprunté au moins un document au CDI. Ce chiffre atteint 85 % au 19 juin 2007.

Pour les professeurs, 21 sont venus empruntés soit 53,8 % d'entre eux.

4 collègues « autres » (surveillant, secrétaire, infirmière, directrice de l'école maternelle) ont également fait usage du CDI soit 14%.

Le nombre de prêts par usager se situe entre 0 et 54 documents pour l'année.

#### Objectif 2007-2008:

- Atteindre 100% d'élèves emprunteurs.
- Développer le prêt auprès des professeurs et des autres usagers.

#### B). Nombre de prêts par documents:

932 fictions ont été empruntées (dont 203 bandes dessinées), 93 documents sur l'orientation, 272 livres-documentaires.

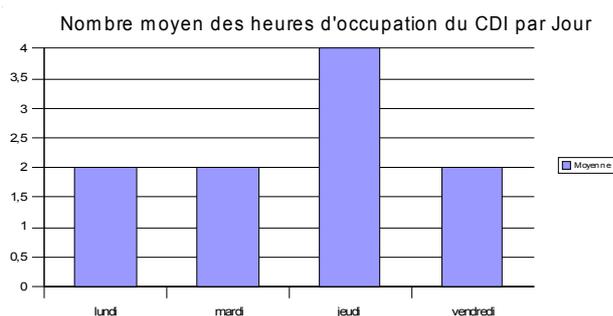
La palme d'or revient au document *Tuning Auto* avec 19 emprunts.

#### C). Nombre moyen de élèves entre 12h30 et 13h30 et accueil des études

Le nombre d'usagers oscillent entre 10 et 50 personnes sur le créneau (12h30-13h30) qui est en accès libre avec inscription.

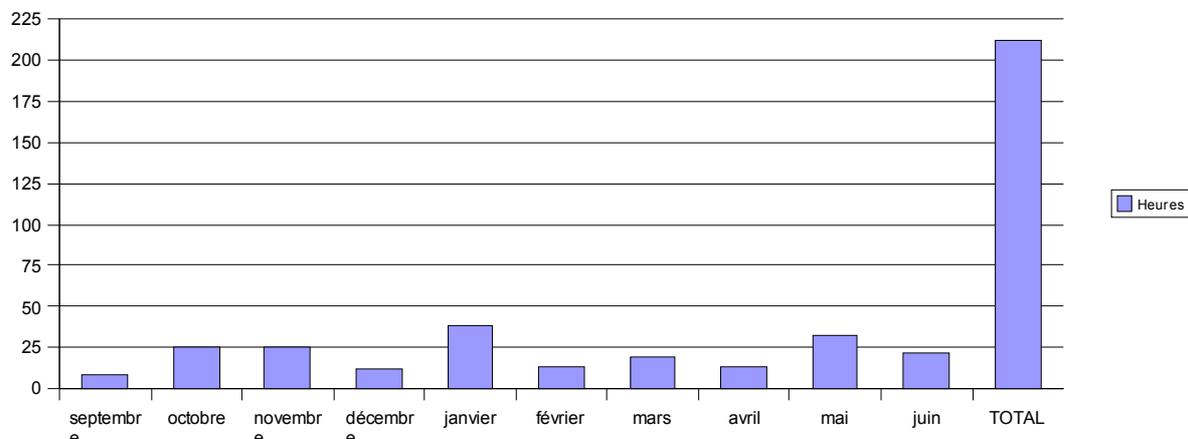
Cet accueil sur le temps libre des élèves a représenté 57,25% de la capacité d'accueil.

#### D). Nombre total de visites des classes



En moyenne, les jours sont équilibrés dans l'occupation du CDI. Le jeudi s'explique par le travail fait avec les 6ème Pirès qui étaient dédoublés. L'accueil des classes occupe entre 2 et 4 heures en moyenne par jour.

répartition mensuelle des heures de fréquentation du CDI par les classes



Cette fréquentation représente 22,6% de la capacité d'accueil.

L'utilisation du CDI en septembre fut moins importante cette année que les années précédentes. Les séances n'ont commencé qu'à partir du 18 septembre. L'usage du CDI pour les mois de décembre, février et avril sont imputables aux vacances scolaires. En revanche, normalement le CDI suspend ces activités auprès des usagers à partir de 15 juin, mais permet l'accueil des usagers pour les emprunts des grandes vacances entre 12h30-13h30 une semaine après l'inventaire. Cette année le CDI les a suspendu le 21 juin parce que le collège est centre d'examen et que les élèves ont été libérés le 22 juin 2007.

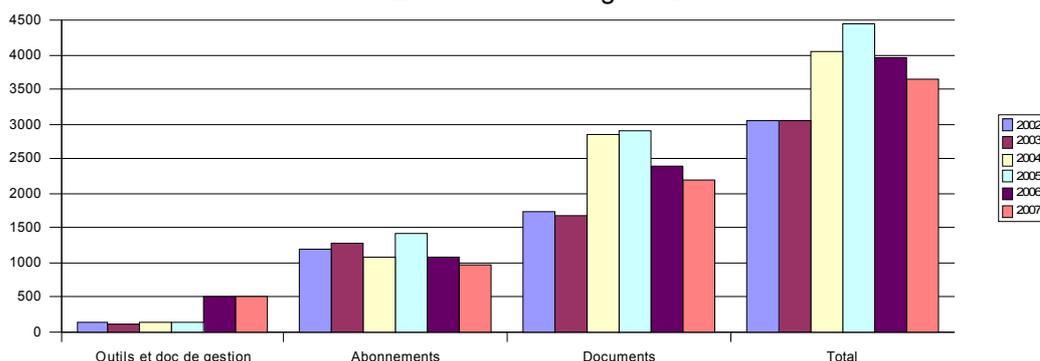
#### E). Utilisation des ordinateurs.

Les ordinateurs reliés au réseau sont toujours tous utilisés lorsque les élèves sont au CDI. En revanche, les 2 qui sont en salle Onisep le sont moins régulièrement car les cédéroms qui y fonctionnent sont peu nombreux et aucun travail de recherche n'y est fait car ils ne sont pas reliés au réseau. Mais, ils permettent de bénéficier de ressources qui ne sont consultables qu'en dehors du réseau. (*Le livre de Lulu* par exemple). La configuration de certains cédéroms ne permet pas un fonctionnement sous le Serveur Scribe. Des ressources sont donc devenues inutilisables (un inventaire sera donné dans le bilan 2007-2008)

### 3.2 INDICATEURS DE RESSOURCES .

#### A). Le budget

Evolution du budget-CDI



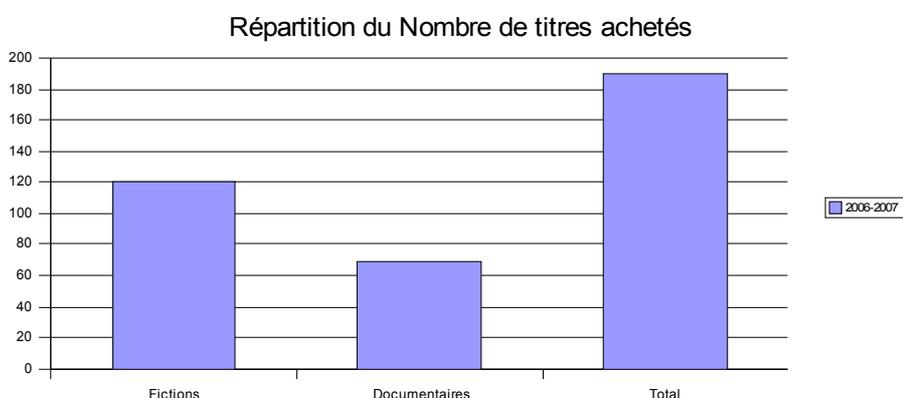
L'augmentation du budget 2004 et 2005 visait à reconstituer le fonds de fictions désuet et désherbé en juin 2003.

L'abonnement au logiciel BCDI (130 euros) a été pris sur le budget-CDI alors que les années précédentes tout achat concernant les logiciels était financé par la subvention TICE.

B).Nombre total de livres /membre de la communauté scolaire (norme =10 livres /élèves ).

Le CDI compte 3917 livres soit 8,86 livres /élèves.

Cette année, 752 documents ont été traités dont 452 livres ont été saisis, cotés et couverts (parmi lesquels 5 séries de Français soit 122 exemplaires). Grâce aux élèves et à un professeur, la mise à disposition a été possible dès que les professeurs l'ont désiré).



Le nombre de documentaires achetés pour le CDI a représenté 36% des titres mais 53% du prix total.

En revanche, aucun achat de la Segpa n'a été apporté pour être enregistré malgré les demandes effectuées par la documentaliste auprès de la directrice.

### Objectifs 2007-2008 :

- que tout achat réceptionné par le gestionnaire soit d'abord remis à la documentaliste pour traitement. Celle-ci le distribuera ensuite aux collègues concernés. Le traitement des documents est court puisque la documentaliste le traite dans la journée.
- La refonte du fonds de fictions commencé en 2004 suite au désherbage de près de 600 fictions pouvant désormais répondre aux besoins, nous proposons de développer les documentaires dont les collections n'excède pas 10 exemplaires pour le thème.

C).Nombre ordinateurs/membre/ .

8 ordinateurs sont au CDI dont 7 accessibles aux élèves ou à tout membre de la communauté éducative (7 ordinateurs pour 442 élèves) . Le CDI a été doté de 4 nouveaux ordinateurs avec la licence XP (1 en novembre pour la documentaliste au moment du passage au serveur Scribe et 3 en juin 2007 . La licence XP permet à l'administrateur d'aller plus vite dans la configuration. Dès lors, toute demande d'installation de logiciel est rapidement exécutée.

6 ordinateurs sont équipés de DVD-cédéroms.

Quant aux deux autres, ils ne sont pas reliés au réseau malgré nos différentes demandes de

câblage. Ils permettent cependant la consultation d'une partie des ressources cédéroms.

#### D). Ordinateurs en réseau en ligne/membre.

Ils sont au nombre de 5. L'installation du Serveur Scribe en novembre 2006 sur 2 jours n'a pas inclus la réinstallation de tous les logiciels et cédéroms. Elle est à la charge de l'administrateur qui désormais est le seul habilité à le faire. Des priorités ont été faites : installation de BCDI (au CDI et en salle 101), des imprimantes. Certains cédéroms n'ont pas été accessibles aux élèves depuis le 9 novembre. Dès lors, les élèves n'ont pas pu bénéficier de la formation à ces cédéroms contrairement aux années passées.

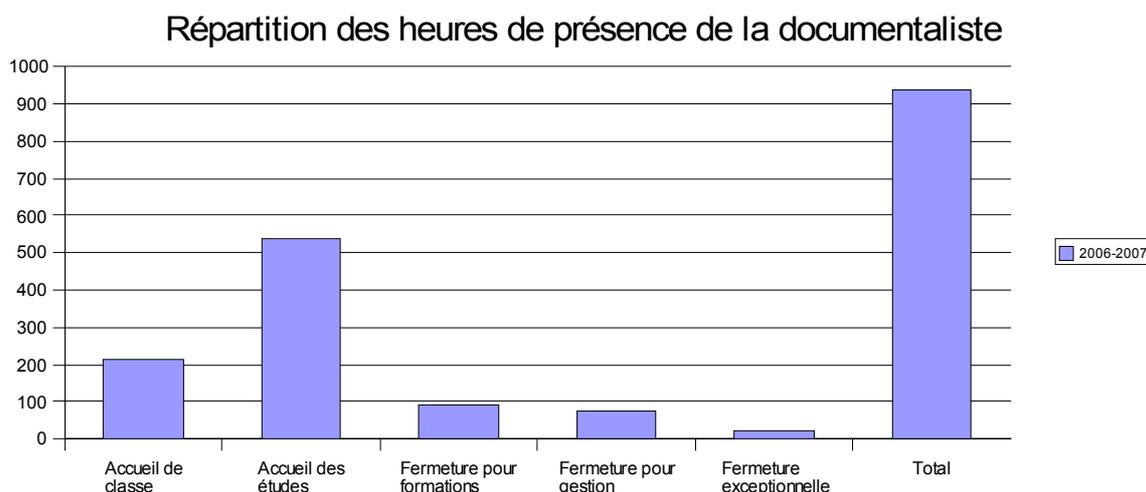
#### Objectifs 2007-2008 :

- que ces 3 nouveaux ordinateurs soient configurés pour permettre l'accès à toutes les ressources dont dispose le CDI et que les 2 autres ordinateurs soient équipés de cette licence.
- réinstaller au CDI certains cédéroms prioritaires (Le Petit Robert, L'encyclopédie Hachette version réseau 1.0, Inventions-Inventeurs,) ou en monoposte (BD Studio, la Cité des échos, L'affaire Desdémone...), mais aussi en salle 101 et toutes salles informatiques qui étaient en réseau ou dans la tour de cédérom (cf. Ci-dessus et Encarta).

### 3.3 INDICATEURS DE RESSOURCES HUMAINES

La documentaliste effectue un temps plein soit 30 heures. Elle est aidée régulièrement par des élèves pour le prêt entre 12h30.-13h30 ce qui lui permet de se consacrer à l'aide et au suivi des élèves pendant cette tranche horaire, pour la cotation, pour couvrir les livres et les ranger après leur retour.

Ce temps permet une capacité d'accueil et de gestion de 938 heures. Elles se sont réparties de la façon suivante: (remarque l'accueil des études comprend celui de 12h30-12h30).



# Annexes

1. CIRCULAIRE DES MISSIONS DES PERSONNELS EXERÇANT DANS LES CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION
2. EXEMPLE DE DOCUMENTS DE LIAISON DOCUMENTALISTE-PROFESSEUR DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE LA SÉQUENCE.
3. EXEMPLE DE LISTE DE LECTURES CURSIVES.
4. EXEMPLE DE LISTE DE LECTURE CURSIVES EN LANGUE ANGLAISE.
5. DOMAINE 4 DU B2I
6. EXEMPLES D'EXIGENCES COMMUNES ÉLABORÉES EN COLLABORATION AVEC UN PROFESSEUR.
7. EXEMPLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DOCUMENTAIRES LORS DE LA « QUINZAINE DI LIVRE »
8. PROPOSITIONS D'UNE PLACE DU CDI DANS LES PPRE.
9. VOIR CESC POUR PROJET-SANTE DE L'ÉTABLISSEMENT